

Image not found or type unknown



Vente d'un fond de commerce

Par **Manua**, le **16/01/2010 à 15:37**

Bonjour à tous,
Le gérant (majoritaire) d'une SARL (commerciale) faisant l'objet d'un plan de sauvegarde peut-il vendre le fond de commerce ou/et le droit au bail ?
Si oui, y-a-t-il des conditions particulières ?
Merci,
Franck